



Description des MONUMENTS
Grecs et Romains
Exécutés en liège par Auguste Pelet
1876

LE TEMPLE DE DIANE

NYMPHÉE ET HORREUM A NIMES

La symétrie qui existe entre les diverses constructions dont se composaient les anciens bains de Nîmes, et le monument vulgairement appelé le Temple de Diane fait supposer, avec raison, que ce dernier n'était, dans le principe, qu'un appendice de ce vaste établissement. La façade primitive du Temple a été détruite, et l'intérieur n'est aujourd'hui qu'une imposante ruine, où cependant l'artiste peut trouver encore tous les éléments de son élégante décoration.

Les bains antiques de Nîmes étaient circonscrits par la nature, dans une vaste enceinte demi-circulaire, que ferme le coteau de la Tourmagne à l'est, à l'ouest et au nord de cet édifice. C'est contre la partie occidentale de ce coteau qu'est situé le monument que nous allons décrire.



Ce monument, comme tous ceux que les Romains nous ont laissés, est construit en pierres de taille des carrières de Baruthel, de Roquemaillère et de Lens, posées à sec sur leur lit de couche.

Son plan se compose d'une cella rectangulaire de 9m55 de largeur sur une longueur de 14m80, et de deux galeries latérales, larges de 2m50, qui ont leur entrée dans les angles du fond de la cella et se prolongent jusqu'à sa façade ; celle de droite est entièrement conservée ; il n'existe de la seconde que les fondations et le soubassement du mur, qui faisait parpaing entre elle et la cella. On entre dans le temple par une arcade à plein cintre de 3m60 d'ouverture, et l'on trouve, sur les trois murs restés debout à l'intérieur, tous les éléments de la décoration première. Elle se composait de douze niches rectangulaires, placées à 1m80 du sol ; cinq sur chacun des côtés et une à droite et à gauche de l'entrée principale. Ces dernières sont couronnées de demi-frontons triangulaires d'un goût assez bizarre, et les dix autres, dont cinq seulement existent encore, par des frontons alternativement triangulaires et en segment de cercle. (1)

(1) NDLR - Cette particularité architecturale typiquement Nîmoise sera reproduite sur l'ancien évêché (actuel Musée du Vieux Nîmes) construit aux XVIIe et XVIIIe siècle.

L'intérieur de ces niches était orné de bas-reliefs en marbre blanc et de pilastres sculptés supportant un petit entablement, sur lequel reposait le fronton.

Cette ornementation est relevée par seize colonnes d'ordre composite, placées dans les angles de la cella, de chaque côté de la porte, entre chaque niche et en avant de l'autel principal dont nous allons parler ; leur base attique reposait sur des piédestaux formant saillie sur le stylobate intérieur et portant les mêmes moulures que lui.

Le fût est monolithe ; ces colonnes ont 0m49 de diamètre sur 4m95 de hauteur, en y comprenant la base et le chapiteau ; trois d'entre elles sont encore en place.

Les chapiteaux sont exécutés avec pureté et élégance ; la cloche est entourée de feuilles d'eau, qui recouvrent deux rangs de feuilles d'acanthé ; le tailloir à volutes coniques est peut-être un peu trop chargé d'ornements.

L'entablement en saillie que supporte cet ordre est d'une grande simplicité et d'un très bon goût ; la corniche lenticulaire est d'un profil très-pur ; l'architrave a trois bandes couronnées d'un simple filet ; un bossage laissé à la frise peut faire supposer qu'elle était destinée à recevoir plus tard des ornements.

Le fond de la cella est occupé par trois renforcements qui exigent une description particulière ; celui du milieu, placé à la hauteur des douze niches, a une largeur de 2 mètres sur une profondeur de 3m60 ; sa position et l'élégance de ses ornements disent assez que c'était là le sacrum, ou la place de la divinité principale du lieu.

En indiquant la position des seize colonnes qui décoraient l'intérieur du temple, nous avons dit qu'il y en avait deux placées sur les côtés de l'autel principal ; elles n'existent plus aujourd'hui, mais on voit par la disposition de leurs piédestaux, qu'elles étaient entièrement isolées et formaient mémo un avant-corps, sur lequel l'entablement général retournait en saillie ; un fronton en segment de cercle couronnait cette décoration.

Les refends sculptés sur le mur du fond, au-dessus de l'entablement, portent les amorces de ce fronton ; il paraît qu'il existait encore en 1559, d'après le dessin que le plus ancien

historien de Nîmes nous a conservé de ce *bastiment tel s'y voit pour le jourd'hui dans le pourtrait qui en est tel* (1).

(1) *Poldo d'Albenas, p. 84. Polladio, p. 312.*

L'intérieur du sacrum était en harmonie avec l'élégance de sa partie antérieure ; quatre pilastres monolithes et rectangulaires, placées deux à deux derrière chaque colonne, servaient d'encadrement à la statue ; les deux premiers , entièrement isolés, avaient leurs quatre faces égales deux à deux et lisses ; ils supportaient le mur du fond de la cella ; les deux autres, moins larges sur leurs faces latérales, n'étaient, à proprement parler, que les antes d'un petit mur, formé d'une seule pierre, qui les rattachait au fond de la niche par une de leurs faces ; les trois autres portaient, sur toute la hauteur du fût, un encadrement orné de moulures, avec une baguette en saillie au milieu du champ.

Les chapiteaux des antes ne sont pas les mêmes que ceux des pilastres ; ils diffèrent tant par la forme que par les dimensions. Pours de profils et riches d'ornementation, ils ont un caractère qui leur est particulier ; on voit que, dans son œuvre, l'artiste ne s'est inspiré que de son caprice et de sa fantaisie ; hâtons-nous de dire que ce romantisme architectural est d'un effet si gracieux que le classique le plus austère pardonnera volontiers cette bizarrerie.

D'après ce que nous venons de dire, le Sacrum était divisé en deux parties distinctes : dans le fond, la niche proprement dite où devait être placée la statue, et sur le devant un autel formait, aux pieds de la divinité, l'espace rectangulaire compris entre les quatre pilastres.

Deux plafonds différents, richement sculptés dans une seule pierre, et soutenus par des entablements particuliers, autres que celui du temple, recouvraient chacune des parties du sacrum ; le plafond antérieur était plus élevé d'un mètre que celui du fond; pour racheter cette différence de hauteur, on avait établi, sur le devant, un second entablement immédiatement au-dessus du premier. Il résulte de ce singulier assemblage une décoration bizarre, contraire à toutes les règles de l'art, et par cela, une nouvelle preuve que ce monument n'appartient pas à la belle époque de l'architecture romaine.

Les renforcements latéraux, élevés jusqu'à l'entablement du temple, avaient une profondeur de 5m50; ils se divisaient dans le sens de cette profondeur, en deux parties distinctes : la première n'était, pour ainsi dire, qu'un vestibule carré, élevé de trois marches au-dessus du sol, recouvert d'un superbe plafond monolithe, richement sculpté, mais d'un dessin plus varié que celui du sacrum (1). L'un des côtés de ce vestibule était ouvert sur l'autel principal, et l'autre donnait accès, au moyen de six marches, dans les galeries latérales.

(1) *NDLR – Auguste Pelet, oublie de donner en référence le motif de ces sculptures qui n'est autre que "la Rosace du Temple de Diane", forme géométrique unique au monde étudiée par de nombreuses écoles en architecture.*

Le mur du fond de ces renforcements était occupé par une niche carrée, établie à 1m,50 au-dessus du stylobate général; ces niches se terminaient par un mur de larges dalles dont il ne reste que l'encastrement.

La cella était couverte d'une voûte à plein cintre en pierres de taille, formée de dix arcs doubleaux alternativement en saillie et en retraite de 40 centimètres les uns sur les autres, correspondant au milieu des colonnes et des niches.

L'intérieur est éclairé par une large fenêtre carrée, placée au-dessus de la porte d'entrée et s'élevant jusqu'à la voûte.

Le pavé était en marbres de diverses couleurs, dont il restait encore, en 1846, quelques fragments en place.

Lorsque, des vestibules du fond, on pénétrait dans les galeries latérales, après avoir monté les six marches que nous avons indiquées, on trouvait d'abord un palier carré, puis quatre marches immédiatement suivies d'un plan incliné; par ces divers modes d'ascension, empreints encore sur les murs latéraux, on atteignait une large arcade ouverte, à 7 mètres du sol, sur le mur opposé à celui de la cella.

Les deux galeries étaient couvertes par trois travées horizontales de voutes à plein cintre, formées, chacune, de trios et quatre arcs doubleaux afin de conserver, au-dessous, une élévation en harmonie avec l'inclinaison de la rampe ; ces trois travées sont placées à des hauteurs différentes, de telle sorte que la travée la plus haute est aussi la plus rapprochée de la façade et la seule soit au niveau de la grande voûte du temple.

Une fenêtre, décorée de pilastres et d'un petit entablement, donnait du jour à ces galeries, du côté de la façade.

Des pierres de taille de 3 mètres de longueur sur 70 centimètres d'équarrissage, creusées en canal et disposées entre les voûtes comme le seraient des noues, étaient destinées à l'écoulement des eaux pluviales, dirigées du devant au derrière du temple, puis se retournant sur les côtés.

HISTORIQUE DU MONUMENT

On a largement exploité le champ qu'ouvre aux conjectures la destination première, encore incertaine, de l'édifice connu jusqu'au commencement du XVII^e siècle, sous le seul nom de temple de la Fontaine.

Tour à tour dédié à Diane, à Vesta, à Apollon, aux dieux infernaux (1), selon l'idée de chacun, ce monument a été considéré, en dernier lieu, comme le Panthéon nîmois (2).

(1) *Rulman, Palladio, Dayron.*

(2) *Grangent et Durand, Monuments Romains du Midi de la France,*

Ces opinions diverses ont toutes été victorieusement réfutées, et les ressources que la tradition pourrait nous fournir, sur la destination de notre temple, sont aussi nulles que nos archives ; c'est le monument qui peut seul raconter l'histoire de ses premières années; ce mode d'investigation n'a rien d'arbitraire ni de chimérique; il constitue une science encore d son début (1); c'est en faisant une excursion sur ce nouveau domaine que nous croyons être parvenu à reconnaître, dans les dispositions insolites qui donnent à cet édifice un caractère tout particulier, un véritable Nymphée consacré à Nemausus, personnification de la Fontaine de Nîmes, et aux nymphes qui composaient la cour de cette divinité topique (2).

Le Nymphée de Nîmes a conservé sa destination première jusque vers le commencement du cinquième siècle, époque probable de la destruction des monuments romains de notre ville par les Visigoths, qui en étaient devenus possesseurs ; il faut reconnaître, néanmoins, que l'existence historique de cet édifice ne date, en réalité, pour nous, que de la fin du dixième siècle ; tout ce qui est antérieur n'est fondé que sur des conjectures.

(1) *Vitet, Revue des Deux Mondes.*

(2) *D'après le poète Ausone, la fontaine Divona de Bordeaux, avait été considérée, ainsi que celle de Nîmes, comme la divinité tutélaire de cette ville. (Religion des Gaulois, vol. II, p. 208). - Nos conjectures à l'égard de cet édifice ont été développées dans une notice que nous avons publiée en 1852, sous le titre d'Essai sur le*

Nymphée de Nîmes. - C'est autour de ce temple qu'ont été découvertes en 1740, toutes les inscriptions dédiées à Nemausus et aux Nymphis Augustis, que nous possédons dans nos collections épigraphiques.

L'an 991, l'évêque Frotaire fit des établissements considérables à Nîmes : il fonda un monastère de filles qui fut honoré du titre d'abbaye et prit le nom de Saint-Sauveur de la Fontaine. Ce fut Frotaire qui le fit bâtir et lui donna pour église l'ancien temple construit par les Romains au bord de la source. Le logement des religieuses était tout auprès (1).... Ce monastère fut réformé, en 1532, à cause du relâchement des mœurs qui s'y était introduit(2).

Trente ans après, cet édifice avait repris la même destination, puisqu'il est dit qu'à cette époque, de Jean, capitaine des religionnaires, pillé et dévasta cette église, ce qui força les religieuses à se retirer à Lédénon (3).

Livré à des fermiers, ce temple servit alors à divers usages. Rulman rapport (4) que l'un d'eux y serra, en 1556, une quantité considérable de bois ; mais un ennemi de ce fermier y mit nuitamment le feu, ce qui causa un incendie si violent que toutes les parties du devant de l'édifice furent extrêmement endommagées et, en effet, on voit partout des traces du feu (5).

(1) *Ménard, volume I, page 464. – Archives de l'Église de Nîmes, Cartulaire 8.*

(2) *Ménard, volume IV, page 416.*

(3) *Ménard, volume IV, page 338.*

(4) *Inventaire manuscrit des affaires de Nîmes, Livre XI, Recl. 21.*

(5) *Ménard, vol. VII, p. 51.*

En 1577, les habitants de Nîmes, craignant que le général de Bellegarde ne s'emparât du temple de la Fontaine qui, situé hors de la ville, était très-propre à être fortifié, démolirent cet ancien et magnifique édifice par moitié, en abattant toute la partie qui faisait face au midi (1).

En 1622, ceux qui avaient le prix fait du revêtement des bastions de la ville, continuèrent à le dégrader et le mirent en l'état où nous le voyons maintenant.

Jusqu'à l'époque de cette destruction, cet édifice est toujours désigné, dans les actes, sous le nom de Temple de la Fontaine ; ce n'est que très-postérieurement qu'on lui a donné celui de Temple-de-Diane, sous lequel on le désigne encore aujourd'hui.

Ce nouveau nom n'est pas même motivé par les inscriptions découvertes autour de ce monument.

Une seule, trouvée du côté opposé, sur l'emplacement du temple d'Isis, portait, en seconde ligne, le nom de cette divinité, tandis qu'il s'en est découvert plus de vingt exclusivement consacrées au dieu Nemausus, et cinq aux nymphes.

Des fouilles faites sur le devant du Nymphée en 1850, auxquelles j'ai présidé moi-même, ont démontré que l'irrégularité choquante qu'on remarque aujourd'hui sur sa façade, était masquée dans le principe par des constructions de 3 mètres d'épaisseur adhérentes à cette façade; leur disposition symétrique donnait au monument un caractère de grandeur que son état actuel ne pourrait faire supposer.

(1) *Ménard, volume V, p. 166. - Anne Rulman; lettre manuscrite au maréchal d'Estrée.*

Comme au Panthéon de Rome (1), et au Temple de Jupiter (2), cette façade se composait d'un porche carré, pronaos, précédant l'entrée du temple, et de deux grandes niches demi-circulaires, placées sur ses côtés. Le devant de ces niches était orné de deux colonnes isolées, couronnées d'un entablement particulier, qui profilait sur les pieds-droits, en forme d'imposte, pour recevoir les voûtes du porche central et des niches latérales.

La colonne était unie, sa base attique et le chapiteau, d'ordre composite, avait des ornements en harmonie avec ceux de la décoration intérieure.

Cette façade s'élevait au-dessus d'un perron, large de 3m50, sur lequel on arrivait par trois marches ; en avant de ce perron, vis-à-vis les jambages de la porte principale, il y avait deux piédestaux, plus longs que larges, comme s'ils avaient été destinés à supporter des statues équestres.

(1) Desgodetz, page 6.

(2) Palladio, page 223.

Le perron était partagé, dans sa largeur, par une ligne de colonnes placées parallèlement à la façade du temple, de manière à correspondre à chacun de ses trumeaux; cette disposition paraissait indiquer que l'entrée était précédée d'un péristyle à quatre colonnes; mais leur nombre en était bien plus considérable et elles s'étendaient à droite et à gauche, fort au-delà de la largeur du temple, et nous nous sommes convaincu qu'elles appartenaient à un vaste portique, formant l'enceinte des divers monuments compris dans le système général des bains romains de Nîmes, dont notre Nymphée faisait partie (1).

À cinq mètres en avant des colonnes de ce portique, nous avons reconnu toute l'ossature de l'escalier, et retrouvé, à leur place, une partie de ses marches, ainsi qu'une rigole demi-circulaire au pied de la plus basse de ces marches.

(1) Tous les détails de ces découvertes ont été publiés par nous en 1852, dans un *Essai sur le Nymphée de Nîmes*.

-oOo-